

permissive (a), ont écrit de cette religion divine, qui semblant n'avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

Montesq.  
Esp. des  
loix. l. 24.

Mais si les attaques livrées au christianisme sont de nature à n'être point sérieusement repoussées (b), il n'en est pas de même de la guerre déclarée par l'auteur à toute espèce d'autorité légitime. Dans un tems où l'esprit d'indépendance exalte toutes les têtes, où les exemples de sédition, impunément préconisés dans les états les plus monarchiques, préparent des imitations effrayantes,

(a) « On ne voit plus dans le paganisme  
» vieillir que les fables de son enfance, l'inep-  
» tie ou la méchanceté de ses dieux, l'ava-  
» rice de ses prêtres, l'infamie & les vices  
» des Rois qui soutenoient ces vices & ces  
» prêtres. Alors le peuple qui ne connoissoit  
» que ses tyrans sur la terre, chercha un  
» asyle dans le ciel. Le Christianisme vint le  
» consoler & lui apprendre à souffrir. Tandis  
» que les vexations & les débauches du trône  
» sapoient le paganisme avec l'empire, des  
» sujets opprimés & dépouillés, qui avoient  
» embrassé les nouveaux dogmes, achevoient  
» cette ruine par l'exemple de toutes les  
» vertus ». *Hist. philos. & polit.* t. 7. p. 2.  
édit. de Liege, portant *La Haye* 1774.

(b) Attendre qu'un apologiste de la religion discute en détail tous les sarcasmes d'un incrédule forcené, c'est prétendre que des gens de sang froid répondent à tous les propos d'un énergumène : il leur suffit de se mettre en fureur contre ses fureurs, & de favoriser positivement qu'il est agité par l'esprit impur.